



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Kawartha Downs		Fraserville		
Date	Samedi 31 juillet 2021		Heure de départ	16 h 00	
Conditions météorologiques	Courses 1 à 11 : Couvert avec averses (Temp.: 21 °C)				
État de la piste	Courses 1 à 5 : Rapide (Variante 0 s) Courses 6 à 11: Bonne (Variante 1 s)				
Nombre de courses	11	Nombre de course de qualification	2 (AS)	Nombre total d'inscriptions	98
Paris mutuels	\$23,519				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Al Stiff	Larry Hughes	Dave Stewart (à distance)

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

Avis d'un taux de TCO2 supérieur au taux établi.

Certificat d'analyse : #00320

Cheval : "McSinner Man" (3L685) (arrivé en 7^e position)

Entraîneur : Ondrej Gois

Hippodrome et Date : Kawartha Downs – Course 10 – 24 juillet 2021

Bulletin d'analyse pour le taux de TCO2 : #422120519

Résultat d'analyse : 39.5 mmol/L

"McSinner Man" était inscrit dans le programme HPIE.

Nous avons contacté M. Gois, jeudi dernier, le 28 juillet 2021, afin de l'informer au sujet du taux de TCO2 supérieur au taux établi. Nous lui avons proposé de retirer ses chevaux pour la soirée, mais il a refusé. M. Gois a reçu la documentation le

vendredi dernier et il a été déféré au bureau central de la CAJO.

Le cheval, "McSinner Man", (3L685), est donc inadmissible pour concourir pour une durée de 30 jours, et ce, du 25 juillet au 23 août 2021, inclusivement.

Décision #1272904

Doug Brown a été autorisé à se retirer de trois courses prévues pour ce soir.

Courses :

Course 1 – Le #4, "Ironside Seelster", (Reg Gassien), (arrivé en 8^e position), est arrivé avec de l'équipement brisé (plaque contre l'étranglement).

Le meneur du #3, "Zaidans Luck", (John Thompson), (arrivé en 4^e position), a enfreint la règle de la CAJO 22.23.03 (b) (action de poignet au-delà de ce qui est acceptable lors de la stimulation). M. Thompson s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200 et une suspension de conduite de 3 jours, à être purgée du 5 au 7 août 2021, inclusivement.

Décision #1275151.

Course 2 – Le #9, "Jemaxpos Rockstar", (Reg Gassien), arrivé en 6^e position, a été placé en 9^e position pour avoir été à l'intérieur de 3 pylônes consécutifs après le poteau de 3/4 de mille.

Le #4, "Nothingcomparestou", (Clarke Steacy), (arrivé en 8^e position et placé en 7^e position), a été distancé. Il ira sur la liste de performance. L'entraîneur, David Brown, en a été averti.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – La piste a été rétrogradée à Bonne avec une variante d'une seconde.

Course 7 – Rien à signaler.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

Réclamations :

Course 3 – Le #2, “Ynothos” (2), par le propriétaire-entraîneur Patrick Dillion.

Course 10 – Le #7, “Teeter” (1), par les propriétaires Ron Nobes et Kyle Bossence, entraîneur Kyle Bossence.